

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

M AUBERT PATRICK 440 RUE DE CALIDON 01440 VIRIAT FRANCE

N° d'adhérent : 20113540258383

Pour le compte de : SARL AUTOPASSION 440 RUE DU CALIDON 01440 VIRIAT

N° SIREN : 535 187 363

Régime d'imposition : Réel normal Période déclarée : Octobre 2024 Date limite de dépôt : 25/11/2024

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 3310–CA3 (applicable à compter du 01/01/2024)





(Applicable à compter du 01/01/2024

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées Régime du réel normal – mini réel

SI VOUS ÊTES REDEVABLE DES TAXES OU REDEVANCES SUIVANTES, VEUILLEZ ACTIVER LE BOUTON **CORRESPONDANT**

OPÉ	RATIONS TAXÉES (HT)		
A1	Ventes, prestations de services		58 97
A4	Importations (autres que les produits pétroliers)		4 65
B2	Acquisitions intracommunautaires		6 06
	DMPTE DE LA TVA À PAYER BRUTE		
		Base hors taxe	Taxe due
Opér	ations réalisées en France Métropolitaine		
08	Taux normal 20 %	65 040	13 00
Impo	rtations		
11	Taux normal 20 %	4 658	93
16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)		13 94
17	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires		1 21
TVA	DÉDUCTIBLE		
20	Autres biens et services		8 17
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)		8 17
XF À F	PAYER		
XE / X I			

DETERMINATION DU MONTANT À PAYER ET/OU DES CREDITS DE TVA ET/OU D'ACCISE SUR LES ENERGIES

Y5	Remboursement de reliquat d'accise sur les énergies demandé (report de la ligne Y4)	0
28	TVA nette due (ligne TD – ligne X5)	5 769
32	Total à payer (lignes 28 + 29 + Z5 - AB) N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant	5 769

POUR INFORMATION, MONTANTS DE TVA CONNUS DE LA DGFIP

TVA À L'IMPORTATION		
Opérations taxées	Importations (autres que les produits pétroliers) Ligne A4 :	7 702
Taux normal 20 %	Ligne I1 :	7 702